



Prix Médias et Ruralités  
VOIR ET DIRE LES RURALITÉS

## PRIX Crédit coopératif des JOURNALISTES REPORTERS D'IMAGES

### • CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION

- Les candidats doivent remplir le formulaire de candidature en ligne <https://www.prix-medias-et-ruralites.fr/candidatures/>
- Les candidats doivent être titulaires de la carte professionnelle ou en cours de validation.
- Les candidatures en ligne doivent être composées : d'un reportage diffusé entre le 1er janvier 2023 et le 31 décembre 2023, de la carte professionnelle (recto/verso) et devront être enregistrées avant le 15 Janvier 2024
- Les journalistes, salariés et pigistes des chaînes nationales ou locales peuvent se présenter à titre individuel ou en équipe.

### • LE REPORTAGE

- Le reportage en fichier mp4 (**uniquement - pas de lien vers un site**) n'excèdera pas 4 minutes et devra avoir été diffusé sur une chaîne nationale ou locale.

### ATTENTION :

- Les candidats peuvent adresser un seul reportage, deux maximum

### • DOTATION

La dotation d'une valeur de 5000 € sera attribuée sous la forme de deux prix :

- GRAND PRIX Crédit coopératif: 4 000 €
- Prix coup de cœur crédit coopératif 1000 €.

### INFORMATION/CONTACT :

Jean-Yves VIF Tel 06 08 46 98 14 [jeanyves.vif@gmail.com](mailto:jeanyves.vif@gmail.com)